

Subventions : bilan 2010 et perspectives 2011

La Neuveville, le 25 février 2011

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance, dans sa séance du 23 février 2011, du décompte des subventions attribuées en 2010 dans les domaines de la culture, du Fonds de loterie et du Fonds du sport. Il a adopté le compte-rendu suivant, qui figurera dans son rapport annuel.

1.1 Subventions culturelles

1.1.1. Subventions périodiques annuelles

En 2010, le CJB verse aux institutions culturelles des subventions pour un montant total de 1'564'091 francs, soit une hausse de 196'890 francs par rapport à 2009 (+14.4%). La hausse est principalement le fait de la ligne budgétaire « Mémoires d'Ici », étant donné que la Fondation est essentiellement soutenue par le budget cantonal par décision du Grand Conseil prise lors de la session de janvier 2010 (compensation de la fin programmée du financement complémentaire assuré par les communes du Jura bernois et par le Fonds de loterie).

Le CJB disposant de l'Atelier de Bruxelles pour y envoyer un artiste en 2010, il verse en 2010 la bourse de 18'000 francs en plus des coûts de loyers de 6'000 francs. Au chapitre des baisses, l'association Agora présente un programme restreint et voit sa subvention divisée par 2. Les mesures spéciales pour les centres culturels connaissent un recul pour deux raisons : renoncement d'Espace Noir à solliciter un versement et baisse des contributions accordées par les collectivités avoisinantes.

La liste des institutions soutenues par le CJB en 2010 est la suivante (en gras les modifications par rapport à 2009) :

Institutions	2010	2009
Prix Bibliomedia, Lausanne	250	250
Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens	1'000	1'000
AROLE - Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse	1'000	1'000
AGORA groupe d'animation, Tramelan	1'000	2'000
Union des chanteurs jurassiens	1'350	1'350

Institutions	2010	2009
ARTOS - Association Romande Technique Organisation Spectacle	2'000	2'000
FCMA - Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles	3'000	3'000
Arts, Culture et Loisirs (ACL) Sonceboz-Corgémont	4'200	3'200
Théâtre de l'Atelier, Reconvilier	5'000	3'000
Fondation Ankli pour le Martinet, Corcelles	5'000	5'000
Fondation du Banneret Wisard, Grandval	5'000	5'000
Société des amis du théâtre (SAT) La Neuveville	6'000	6'000
Regio'BD (Tram'labulle)	6'000	6'000
Atelier de Bruxelles	24'000	6'000
Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts	7'500	7'500
CORODIS - Commission romande de distribution des spectacles	8'000	8'000
Musée du Tour automatique et d'histoire, Moutier	9'000	9'000
Espace Les Halles, Porrentruy	10'000	10'000
Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur	10'500	10'500
Musée de La Neuveville	12'000	12'000
Associations des lanternes magiques du Jura bernois	13'000	13'000
Centre d'animation La Neuveville	14'000	14'000
Espace noir, Saint-Imier	15'000	15'000
Société Jurassienne d'Emulation	16'000	16'000
Fédération jurassienne de musique (y.c. formation des jeunes musiciens)	18'000	18'000
Café-théâtre de la Tour de Rive, La Neuveville	18'000	18'000
Musée de Saint-Imier	22'000	22'000
Coopérative Le Royal, Tavannes	25'000	25'000
CEJARE - Centre jurassien d'archives et de recherches économiques	25'000	25'000
Bibliothèque régionale de Tavannes	30'236	29'196
Bibliothèque régionale de La Neuveville	32'761	33'190
Bibliothèque régionale de Saint-Imier	33'670	30'845
Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont	35'000	35'000
Bibliothèque régionale de Moutier	37'074	37'148
Patrimoine bernois: part du Jura bernois	50'000	50'000
Atelier de gravure, Moutier	60'000	60'000
Coordination jeune public	60'000	60'000
Revue Intervalles, Prêles	60'000	60'000
Mesures spéciales centres culturels régionaux	64'660	71'015
Centre culturel de la Prévôté, Moutier	71'000	71'000
Centre de Culture et de Loisirs, Saint-Imier	72'500	72'500
Fondation Abbatale de Bellelay	76'000	76'000
Musée jurassien des Arts, Moutier	100'000	100'000
Université populaire (Bibliobus)	121'609	117'807
Mémoires d'Ici, Saint-Imier	371'781	195'700
TOTAL	1'564'091.00	1'367'201.00

1.1.2. Subventions uniques aux projets

Le CJB dispose de deux fonds pour le soutien à des projets : budget pour l'encouragement des activités culturelles (montant fixé dans le cadre de la planification financière) et Fonds pour les actions culturelles (montant variable dépendant du bénéfice annuel de Swisslos et de la part du canton de Berne à ce bénéfice).

1.1.2.1. BUDGET DES PROJETS

Montant à disposition au 1.1.10	225'000.00
Subventions octroyées au 31.12.10	-224'300.00
Solde non utilisé	700.00

1.1.2.2. FONDS POUR LES ACTIONS CULTURELLES (FAC)

Solde FAC 2009	14'133.00
Résultat FAC 2010	+283'550.00
Total à disposition 2010	297'683.00
Subventions octroyées au 31.12.10	-285'030.35
Résultat (reporté sur 2011)	12'652.65

1.1.2.3. BILAN GLOBAL DE L'ENCOURAGEMENT DES PROJETS

Par rapport à 2009, les moyens disponibles connaissent en 2010 une coupe linéaire de 10% dans le budget des projets, qui passe de 250'000 à 225'000 francs en raison de mesures urgentes d'assainissement des finances cantonales. Le Fonds pour les actions culturelles connaît un rendement comparable à l'année précédente. La coupe linéaire n'a qu'un effet marginal sur l'évolution des subventions accordées, car elles avaient déjà été inférieures au budget en 2009, suite au gel des subventions prononcé en fin d'année qui avait laissé un solde non utilisé de près de 20'000 francs dans le budget des projets.

En 2010, le CJB octroie un montant total de 509'330.35 francs à des projets culturels (2009 : 515'347 francs). Les principaux soutiens vont à :

Projet	Discipline	Subvention
Opera Obliqua, Moutier	Musique	70'000
Esprit Mont-Soleil, Bienne	Musique/cinéma	50'000
Ensemble vocal d'Erguël, Saint-Imier	Musique	38'000 ¹
Estivales musicales, Court	Musique/littérature	25'000
Stand'été, Moutier	Arts de la scène	25'000 ²
Union des chanteurs jurassiens, 150 ^e anniversaire	Musique	20'000

¹ Dont 3'000 francs de garantie de déficit.

² Subvention totale de 150'000 francs (25'000 versés en 2010, solde en 2011)

Ecole de musique du Jura bernois, achat instruments	Musique	19'623
La Conspiration du sYphon, Bienne	Musique/théâtre	18'920 ³
Musée du tour automatique et d'histoire, Moutier	Patrimoine	15'000
Blaise Droz, film documentaire	Cinéma	15'000
Fédération jurassienne de musique, 125 ^e anniversaire	Musique	11'000
Musique des lumières, Boncourt	Musique	10'000
Université d'été du cinéma Delémont-Hollywood	Cinéma	10'000
Compagnie Théatristan, Nods	Théâtre	10'000 ⁴
Compagnie Mimesis, Porrentruy	Théâtre	10'000
Usinesonore en tournée, Bévillard	Musique	10'000 ⁵
CCL Saint-Imier, 40 ^e anniversaire	Centre culturel	10'000

Nombre total de projets soutenus en 2010 : 64 (2009 : 58)

dont projets interjurassiens : 26 (2009 : 18)

dont projets bénéficiant d'une participation financière versée sur préavis du CAF : 9 (2009: 13)

1.1.2.4. SUBVENTION EXTRAORDINAIRE À MÉMOIRES D'ICI

Aux subventions aux institutions et projets, il convient d'ajouter le versement d'une subvention extraordinaire de 200'000 francs pour financer l'installation de Mémoires d'Ici dans ses locaux définitifs. Une expertise juridique a montré que, contrairement à ce qui avait été possible lors de sa création il y a dix ans, un recours au Fonds de loterie n'était pas possible. Grâce au soutien de l'office de la culture, les moyens nécessaires ont pu être ajoutés à l'enveloppe annuelle du CJB.

1.1.2.5. SOUTIEN AUX ACTIVITÉS CULTURELLES : TOTAL

Le soutien du CJB aux activités culturelles en 2010 se monte à 2'273'421.35 francs (2009 : 1'882'548).

³ Subvention totale de 37'840 francs, dont 18'920 francs versés sur préavis du CAF. Décision prise en 2010, subvention sera versée en 2011.

⁴ Subvention totale de 20'000 francs, dont 10'000 francs versés sur préavis du CAF.

⁵ Subvention totale de 15'000 francs, dont 10'000 francs versés sur préavis du CAF.

1.2 Subventions à prélever sur le Fonds de loterie (FL)

Le CJB est compétent pour l'octroi de subventions allant jusqu'à 20'000 francs. Pour les montants supérieurs, il transmet un préavis au Conseil-exécutif.

1.2.1. Bilan 2010

Solde Fonds de loterie 2009 ⁶	4'348'915.50
Recettes Fonds de loterie 2010 (5.3%)	+ 1'732'050.00
Dépenses 2010 ⁷	-960'384.00
Total 1 : avoir brut à disposition 2010	5'120'581.50
Engagements 2006-2010 ⁸	- 3'953'108.00
Total 2 : avoir net à disposition au 31.12.2010	
<i>Solde reporté sur 2011</i>	<u>1'527'473.50</u>
<i>Engagements 2010⁹</i>	<i>1'723'259.00</i>

En 2010, le CJB engage des promesses de subventions pour un montant total de 1'723'259 francs. Ces engagements sont inférieurs aux recettes de près de 10'000 francs, ce qui indique une année équilibrée. Le solde à disposition reporté en 2011 est par conséquent légèrement supérieur au solde de l'année précédente.

1.2.2. Subventions par genre de projets

Genre	Nombre	Montant octroyé 2010	Comparaison montant / projets 2009
Culture (projets d'investissements) – CULT	15	589'040.00	1'179'680.00 / 14 projets
Protection des monuments historiques – MH	9	709'000.00	963'400.00 / 14
Protection du patrimoine – PATR	2	50'475.00	60'850.00 / 2
Protection de la nature – NAT	1	2'000.00	35'750.00 / 1
Aide au développement – DEV	1	200'000.00	-

⁶ Somme effective se trouvant sur le compte du CJB au 1^{er} janvier.

⁷ Sommes effectivement versées durant l'année sur présentation des décomptes finaux. Ces dépenses peuvent porter sur des projets ayant bénéficié d'une promesse de subvention dans les cinq dernières années.

⁸ Les engagements sont les promesses de subventions accordées durant les 5 années précédentes à des projets dont le décompte final n'a pas encore été produit.

⁹ Promesses de subventions octroyées durant l'année 2010 : ces promesses sont comptabilisées dans les dépenses si le projet a été achevé et a fait l'objet d'un versement sur présentation du décompte final et dans les engagements si le versement n'a pas encore eu lieu.

Sciences et publications – SCI	4	31'850.00	10'350.00 / 3
Tourisme – TOUR	13	89'220.00	327'573.00 / 11
Economie – ECO	-	-	5'230.00 / 1
Projets d'utilité publique ou bienfaisance – UPB	9	51'674.00	190'706.50 / 21
TOTAL	54	1'723'259.00	2'773'539.50 / 67

1.2.3. Principaux projets soutenus

Cinq cinémas du Jura bernois, passage au numérique	330'200	CULT
Digger DTR, Tavannes, machine de déminage	200'000	DEV
Deux bâtiments à Saint-Imier, propriétaire privé	195'000	MH
Bâtiment à Moutier, propriétaire privé	180'000	MH
Municipalité de La Neuveville, rénovation de la Tour Rouge	100'000	MH
Municipalité de Sonceboz-Sombeval, salle de spectacles	84'210	CULT
Musée jurassien des arts, Moutier, réaménagement	80'000	CULT
Municipalité de Tramelan, rénovation de l'école	62'000	MH
Municipalité de La Neuveville, rénovation de deux fontaines	56'000	MH
CEJARE, Saint-Imier, installation dans les nouveaux locaux	32'000	CULT
Commune mixte de Crémines, rénovation de l'école	32'000	MH
Patrimoine bernois, 6 projets Jura bernois	30'475	PATR
Bâtiment à Prêles, propriétaire privé	30'000	MH
Bâtiment à Crémines, propriétaire privé	29'000	MH
Bâtiment à Saint-Imier, propriétaire privé	25'000	MH
Naturpark Thal, mur en pierres sèches	20'000	PATR
Municipalité de Saint-Imier, scène de la salle de spectacles	19'110	CULT
Amis du funiculaire, Mont-Soleil, achat de vélos électriques	19'000	TOUR
Reinhardt Friedrich Verlag, Bâle, livre sur la Birse	15'000	SCI
Fondation Reine-Berthe, Saint-Imier, rénovation et signalétique	15'400	CULT
Club alpin suisse, section prévôtoise, ligne de vie	15'000	TOUR
Tréteaux d'Orval, Reconvilier, aménagement du théâtre	14'350	CULT
Club alpin suisse, section prévôtoise, rénovation cabane Moutier	12'800	TOUR
Jodlerclub Anemone, Tramelan, achat d'uniformes	10'064	UPB
Pro Jura éditions, Moutier, livre sur l'architecture jurassienne	10'000	SCI
Forum de l'Arc, Moutier, concours d'idées	10'000	UPB

1.3 Subventions à prélever sur le Fonds du sport (FS)

1.3.1. Bilan 2010

Solde Fonds du sport 2009 ¹⁰	1'305'248.69
Recettes Fonds du sport 2010 (5.3%)	+ 708'875.00
Dépenses 2010	- 811'287.00
Correction 2010 ¹¹	- 9'850.00
Total 1 : avoir brut à disposition 2010	1'192'986.69
Engagements 2006-2010	- 691'997.00
Total 2 : avoir net à disposition au 31.12.10	
<i>Solde reporté sur 2011</i>	<u>500'989.69</u>
<i>Engagements 2010</i>	<i>714'796.15</i>

En 2009, le CJB engage des promesses de subventions pour un montant total de 714'796.15 francs. Ces engagements sont quasiment identiques aux recettes (excédent de dépenses de 6'000 francs). Le solde reporté sur 2011 est toutefois légèrement supérieur à celui de l'année précédente, en raison de réductions par rapport aux engagements (projets dont la facture finale est inférieure au devis et suppressions de subventions à deux projets réalisés avant autorisation).

1.3.2. Subventions par genre de projets

Genre	Nombre	Montant octroyé 2010	Comparaison montant / projets 2009
Construction et entretien d'installations	9	336'590.00	582'400.00 / 17 projets
Acquisition et réparation de matériel	36	189'770.00	97'265.00 / 36
Manifestations sportives	36	91'000.00	86'000.00 / 36
Cours des associations	2	25'640.00	90'490.00 / 5
Mesures particulières de promotion du sport	8	71'796.15	52'513.60 / 3
TOTAL	91	714'796.10	908'668.60 / 97

¹⁰ Pour les explications sur les différentes lignes du décompte, voir le chapitre correspondant pour le Fonds de loterie (chapitre 5.2.1)

¹¹ Quelques projets du Jura bernois encore ouverts en 2009 ont été imputés par erreur au Fonds cantonal lors du passage à 2010. Une correction a été nécessaire pour rétablir la situation comptable.

1.3.3. Principaux projets soutenus

Halle de gymnastique Sonceboz-Sombeval, assainissement	253'250
Espace nordique Erguël, dameuse pour ski de fond	85'400
Collège La Neuveville, place de sport ¹²	59'170
Jura ski de fond, dameuse pour ski de fond	40'000
Associations sportives intercantionales, cours 2009	23'850
Déléguée interjurassienne à la jeunesse, projet ça me dit sport	22'500
Association de football Berne-Jura, cours 2008/2009	20'440
HC Saint-Imier, achat de matériel	14'730
Association jurassienne de football, équipes Team Jura	14'250

¹² Correction d'une subvention attribuée en 2009 suite à un recalcul des coûts déterminants.

1.4 Evolution des subventions octroyées (Fonds de loterie – Fonds du sport)

FONDS DE LOTERIE

Année	Nombre de projets	Montant
2007	35	726'260.00
2008	42	1'259'648.00
2009	67	2'773'539.50
2010	54	1'723'259.00

FONDS DU SPORT

Année	Nombre de projets	Montant
2007	66	534'407.00
2008	70	398'760.00
2009	97	908'668.60
2010	91	714'796.10

1.4.1. Evolution du Fonds de loterie

Le rapport d'activités de 2009 mettait en garde contre une explosion des subventions accordées par le biais du Fonds de loterie, tout en relativisant la situation. En effet, l'excédent de dépenses par rapport aux recettes était principalement imputable à un seul projet : la transformation du bâtiment des Rameaux, à Saint-Imier, qui doit accueillir Mémoires d'ici début 2011. Les chiffres 2010 semblent confirmer la justesse de l'analyse qui faisait de 2010 une année exceptionnelle, puisque le résultat annuel est équilibré pour un nombre de projets sensiblement comparable.

Les liquidités sont pour l'instant suffisantes dans le Fonds de loterie. Toutefois, en 2011 le Grand Conseil doit débattre d'une hausse du taux maximal pour l'alimentation du Fonds du sport, qui pourrait passer à 35%. S'il accepte cette modification et si le Conseil-exécutif décide de verser plus d'argent dans le Fonds du sport (et par effet de levier moins dans le Fonds de loterie), le bilan annuel du Fonds de loterie du CJB pourrait devenir déficitaire et la marge s'éroder.

1.4.2. Evolution du Fonds du sport

Comme pour le Fonds de loterie, le Fonds du sport présente des résultats équilibrés en 2010, après une année 2009 où les dépenses ont dépassé les recettes. Les mesures d'assainissement n'ont eu qu'un effet restreint sur ce recul des dépenses, qui est principalement dû au recul du nombre de projets de construction.

A partir de la mi-2010, les projets de construction ont obtenu des subventions selon le nouveau taux réduit (10 ou 20% au lieu de 25%). Toutefois, les projets concernés étaient de peu d'ampleur et les mesures d'assainissement représentent une économie totale de 5 à 10'000 francs en 2010. Les deux principaux projets de construction soutenus durant l'année (halle de Sonceboz et place de sport de La Neuveville) ont bénéficié de l'ancien droit. Sous le nouveau régime, la subvention pour la halle de Sonceboz aurait été de 100'000 francs au lieu de 250'000 et de 25'000 au lieu de 60'000 pour la place de sport de la Neuveville. Les effets concrets

des mesures d'assainissement devraient donc être visibles à partir de 2011 et il faut s'attendre, sauf projet hors du commun, à une baisse des dépenses.

Le solde du Fonds du sport permet d'avoir une réserve de sécurité en cas de projet important. Toutefois, il suffit, par exemple, que la commune de Saint-Imier concrétise son projet de complexe de halles de gymnastique pour que les liquidités reculent à un niveau proche de zéro. Il est donc important de poursuivre l'assainissement du Fonds en 2011.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73